

Cheops veut entrer à l'hôpital

CANÉJAN (33)
La société de services informatiques logne le marché du « cloud » hospitalier

Nicolas Leroy-Fleuriot, le PDG de Cheops Technology, attend beaucoup de la réunion qui se tient aujourd'hui à Canéjan. Il reçoit une trentaine de patrons d'hôpitaux, de maisons de retraite et de cliniques pour leur présenter sa nouvelle offre technique dans le secteur de la santé. Il s'agit d'une version dédiée de ce désormais fameux « cloud » qui permet le stockage et l'accès, à distance, de l'ensemble des données médicales, radios et scanners compris, qui s'accumulent aujourd'hui dans les systèmes informatiques, voire les armoires, des établissements de santé. « Nous avons obtenu, après

une longue instruction, l'autorisation du ministère de la Santé pour archiver les données personnelles des patients », explique le patron de Cheops.

60 M€ de chiffre d'affaires
L'entreprise mise donc sur ce marché porteur (plusieurs centaines de millions d'euros) de l'hôpital numérique, où elle a déjà mis un pied en signant avec le groupe Médi-Partenaires, qui possède 26 cliniques sur tout le territoire national, dont 6 à Bordeaux. Le métier de Cheops a longtemps été de créer des infrastructures informatiques pour le compte d'autrui. Mais elle s'est diversifiée dans l'infogérance, la version française du « cloud », une activité à plus forte valeur ajoutée. Elle dispose de deux data centers où sont archivées une bonne part des données d'entreprises aussi diverses que Ceva, Cultura ou Yves



Nicolas Leroy-Fleuriot, PDG.

PHOTO ARCHIVES FABIEN COTTEREAU

Rocher. Cheops Technologie a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 60 M€. Elle emploie 420 salariés, dont une centaine à Canéjan. Elle a racheté en 2012 la société lyonnaise Océalis, spécialisée dans la sécurité des systèmes informatiques et qui dispose elle aussi de capacités de stockage de données.
J.-B. G.

Michel Édouard Lecteur à Bes

Le président de l'association des lecteurs de la région de Besançon, Michel Édouard, a été élu à la présidence de la commission régionale de la lecture. Il a été élu à la présidence de la commission régionale de la lecture. Il a été élu à la présidence de la commission régionale de la lecture.

Le module à suivre

Le module à suivre est un module de formation qui permet de suivre les progrès de la lecture. Il est destiné aux lecteurs de la région de Besançon. Il est destiné aux lecteurs de la région de Besançon. Il est destiné aux lecteurs de la région de Besançon.